



N° 003
Jan. 2021

Revue d'Information Statistique de l'INSEED

Institut National de la Statistique,
des Études Économiques et Démographiques

PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES AU TCHAD

Sommaire

Thème Central :

Problématique de l'emploi
des jeunes et des femmes
au Tchad

3

Tableau 1. Actions prévues
pour la promotion de
l'emploi des jeunes et des
femmes

5

Nouvelles de l'INSEED

8

Activités de l'INSEED

11

PUBLICATIONS DE L'INSEED Evolution de l'économie du Tchad

12

Production et prix à la
consommation

14

ACTIVITES DES SERVICES STATISTIQUES SECTORIELS

17

Tableau 3 : Variation de la
production prévisionnelle
céréalière (tonne)

17

Tableau 4 : Variation de la
production prévisionnelle des
oléagineux

18

Tableau 5 : Variation de la
production prévisionnelle de
tubercules (Tonne)

18

DIVERS

19

Hommage à Déby
Un parcours militaire
exceptionnel

20

Editorial

Lutte contre le chômage au Tchad : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes



L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) met à votre disposition le troisième numéro de sa revue d'information statistique.

Le thème central porte sur l'emploi des jeunes et des femmes.

L'emploi des jeunes et des femmes constitue pour le Tchad une préoccupation majeure et un enjeu central dans la lutte contre la pauvreté.

Sachant déjà que le taux de pauvreté (incidence) est estimé à 42,3% en 2018 et le taux d'activité à hauteur de 60,0%, soit 6 personnes sur dix qui sont actives, la promotion de l'emploi pour les jeunes et les femmes se heurte à de nombreux défis. Le développement des capacités productives de l'économie tchadienne est largement contrarié par la faiblesse de l'excédent à investir par rapport aux besoins de consommation de base, mais aussi par la faiblesse d'incitations adéquates adressées au secteur privé dont les initiatives constituent sans nul doute le moteur du développement.

Les offres d'emplois enregistrées par l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) dans les années 2010, révèlent que 67,7% des offres provenaient des entreprises du secteur pétrolier, 14,8% des entreprises de la branche construction et travaux publics, 6,7% des métiers de gestion administrative et financière, 4,9% des services fournis aux collectivités, services sociaux et services personnels, 3,7% des activités mal désignées et 2% du secteur transport, entrepôts et communication.





Le marché du travail qui a une fonction de sélection entre les meilleurs offreurs d'emploi et les meilleurs demandeurs d'emploi n'est pas au Tchad un marché concurrentiel où se confrontent une offre et une demande atomisée. Le chômage résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Au niveau du pays, le chômage des jeunes s'est accentué à partir de 1990 avec la limitation des recrutements des jeunes à la Fonction Publique aux seuls secteurs prioritaires (Education Nationale, Santé Publique et Affaires Sociales). On est arrivé à une aggravation avec la chute du prix du baril du pétrole sur le marché mondial ayant des conséquences sur les travailleurs déjà occupés. En 2008, les services de l'ONAPE, ont enregistré 1 614 demandes d'emploi. La distribution de ces demandeurs d'emploi par sexe, montre que la grande majorité (95%) est constituée d'individus de sexe masculin.

Les résultats de la Quatrième Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté (ECOSIT4) indiquent que 2,0% de la population active de 15 ans et plus sont en situation de chômage au sens du BIT. Le chômage est un phénomène qui touche dans l'ensemble plus d'hommes (2,3%) que de femmes (1,7%). Toutefois, le taux de chômage des femmes dans la ville de N'Djamena (8,7% contre 7,7%) et dans une moindre mesure dans la ville d'Abéché (5,0% contre 4,9%) est supérieur à celui des hommes. Selon les classes d'âges, le chômage sévit plus chez les jeunes de 15 à 29 ans (3,4%), moins dans la tranche allant de 30 à 49 ans (1,5%) et relativement plus faible dans la tranche des 50 ans et plus (0,5%). La raison principale est que la population active est majoritairement jeune et que la tranche de 15 à 29 ans est celle qui regroupe en général des actifs moins qualifiés et dans la plupart des cas, en quête de leur premier emploi. Le taux de chômage au sens large est estimé à 18,5% au sein de la population.

Par ailleurs, le taux de salarisation est plus élevé chez les hommes (12,2%)

que chez les femmes (2,9%) et celui de pluriactivité est plus élevé chez les hommes (32,4%) que chez les femmes (28,8%). L'analyse selon la classe d'âge montre que le sous-emploi invisible touche 4,2% des travailleurs âgés de 30-49 ans, 4,0% de ceux âgés de 15-29 ans et 3,0% des actifs occupés de 50 ans et plus. C'est parmi les jeunes salariés de 15-29 ans résidant à N'Djaména qu'on rencontre la plus grande proportion de personnes en situation de sous-emploi invisible (20,8%).

Toutefois, des efforts sont déjà faits :

- L'environnement des affaires qui constitue un déterminant non négligeable de l'investissement s'est relativement renforcé avec la création de l'Agence Nationale des Investissements

“ Pour lutter contre le chômage, le Gouvernement tchadien doit songer au développement et à l'insertion des femmes et des jeunes dans les filières telles que céréales, riz, coton, élevage, pêche, artisanat... ”

et des Exportations (ANIE) et la mise en œuvre de mesures de facilitation des affaires au Tchad;

- La création des tribunaux de commerce est un gage de sécurité juridique et judiciaire du monde des affaires ;

- La publication de la Loi n°022/PR/2018 du 5 Novembre 2018, instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad ;

- Le Gouvernement a déployé des efforts pour intégrer à la Fonction Publique, pour la période allant de 2012 à 2015, et celle de 2019 à 2020, un grand nombre de jeunes sortis des universités et autres établissements d'enseignements supérieurs jumelés avec la mise en œuvre de quelques politiques d'insertion des jeunes dans la vie active (Programme auto emploi de l'ONAPE, financement des projets par

le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ) et le Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP), création des fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables, etc.).

A l'ECOSIT4, les chefs de ménages considèrent que le manque d'emplois (31,8%) est la première cause de la pauvreté au Tchad. Il convient de noter que les opportunités pour les femmes et les jeunes sur le marché du travail sont très limitées et la plupart des emplois sont précaires. Eu égard à ce résultat, pour être efficaces, les politiques de réduction de la pauvreté devraient être conçues et coordonnées de telle sorte que les pauvres puissent profiter des offres d'emploi induites par la croissance économique.

L'entrepreneuriat est un facteur essentiel pour un développement durable dans un pays comme le Tchad où la majorité des entrepreneurs évoluent dans le secteur informel et ne possèdent pas des formations suffisantes pour parvenir rapidement à un travail décent.

Pour lutter contre le chômage, le Gouvernement tchadien doit songer au développement et à l'insertion des femmes et des jeunes

dans les filières telles que céréales, riz, coton, élevage, pêche, artisanat et gomme arabique et à l'adéquation entre le système d'enseignement général, professionnel et technique et les besoins du marché du travail. L'insertion de la notion d'entrepreneuriat dans le programme éducatif dès le secondaire pourrait faire changer les mentalités et stimuler une propension à l'installation à son propre compte.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques du Tchad diffusera des informations pertinentes sur la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes pour éclairer et aider les autorités tchadiennes et ses partenaires qui œuvrent pour le développement du Tchad.

**Le Directeur Général
de l'INSEED,**

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL



Thème Central :

Problématique de l'emploi des jeunes et des femmes au Tchad

1. Evolutions récentes de la situation de l'emploi des jeunes et des femmes : Etat des lieux

La question de l'emploi, en particulier pour les jeunes, les femmes et les autres groupes vulnérables, constitue un sujet de préoccupation majeure pour le Gouvernement de la République du Tchad et ses partenaires au développement.

En dépit de l'insuffisance de données statistiques fiables sur le marché de l'emploi au Tchad, des analyses révèlent un potentiel important en termes de ressources humaines.

La question de l'emploi et notamment de l'emploi bien rémunéré se pose avec acuité au Tchad. Les données en la matière, rarement mises à jour, se contredisent le plus souvent selon qu'il s'agisse des sources étatiques ou des statistiques des organisations internationales. Selon les résultats de l'ECOSIT4, au niveau national, le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans et plus est estimé à 60%, et celui des personnes âgées de 15 à 29 ans est moins élevé (45,2%) par rapport à celui des individus âgés de 30 à 49 ans (74,5%) et de 50 ans et plus (70,5%).

Le taux d'activité pour l'ensemble de deux sexes est de 60,0% et est plus élevé chez les hommes que chez les femmes au niveau national et ce quel que soit le milieu de résidence. En effet, il a été estimé à 72,9% pour les hommes et 49,3% pour les femmes au niveau national. Dans la population totale, les femmes sont relativement plus nombreuses dans l'emploi (51,1%) que les hommes (49,9%).

Les emplois sont essentiellement occupés par des personnes de catégorie

socioprofessionnelle « indépendant » (58,1%) ou « aide familial/apprenti » (34,7%). Cependant les femmes sont majoritaires uniquement parmi les aides familiaux/apprentis (75,2%) et les manœuvres (54,7%).

Les personnes actives occupées de 15 ans et plus exercent essentiellement dans le secteur de l'agriculture (72,1%), le commerce (8,1%), les autres industries (5,7%) et l'élevage/sylviculture/pêche (4,3%). Les femmes sont largement majoritaires parmi les personnes qui travaillent dans le secteur d'activités autres industries (77,2%), restaurant/hôtel (67,1%), agriculture (54,2%) et commerce (52,5%).

- Dispositif national de promotion d'emploi

Plusieurs acteurs tant publics que privés interviennent de façon limitée dans la promotion de l'emploi des jeunes au Tchad.

Au niveau des Ministères, on peut citer celui de la Fonction Publique, de l'Emploi et du Dialogue Social ; de la Formation Professionnelle et des Métiers ; de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale ; de l'Education Nationale et de la Promotion Civique et de l'Agriculture. Au niveau des établissements publics/parapublics, il y a le Fonds national d'appui à la jeunesse ; l'Office national pour la promotion de l'emploi ; le Fonds national d'appui à la formation professionnelle ; l'Observatoire de l'éducation, de la formation et de l'emploi ; la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines, et d'Artisanat

(CCIAMA). Au niveau des partenaires sociaux, on a : Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT) et les Syndicats. Au niveau des organisations de la société civile, les Groupements et associations des jeunes et les Organisations non gouvernementales

En termes de réalisation, beaucoup d'actes ont été posés. On peut citer :

(i) Dans le cadre de la Politique du Gouvernement, sur instruction du Président de la République, le recrutement des jeunes diplômés à la Fonction Publique a été décidé comme une priorité des actions phares.

C'est dans cette Vision que le 16 août 2019 au Palais du 15 Janvier, lors de la cérémonie d'accueil des jeunes médecins de retour de Cuba, le Chef de l'Etat a annoncé le recrutement à la Fonction Publique de 20 000 jeunes diplômés dans tous les domaines d'activités, et ce, dès l'année 2020 et cela a été repris dans son discours à la Nation en Décembre 2020.

(ii) Pour concrétiser cette volonté, deux actes ont vu le jour dont le Décret N° 0993/PR/MFPTDS/2020 du 05 mai 2020 portant création, composition et fonctionnement d'une Commission Spéciale pour le Recrutement de vingt mille (20 000) diplômés à la Fonction Publique et l'arrêté N° 3060/PR/MFPTDS/2020 du 28 mai 2020 portant création, organisation et fonctionnement d'une Cellule Technique d'Appui (CTA) à la Commission Spéciale pour le recrutement de vingt mille (20 000) diplômés à la Fonction Publique.

2. Chômage et sous-emploi

Le chômage résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est toute personne ayant dépassé un âge spécifié (15 ans et plus) qui, au cours de la période de référence, était à la fois sans travail (c'est-à-dire

qu'elle n'était pas pourvue d'un emploi salarié ou non salarié au cours de la période de référence (une semaine)), disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence (quatre semaines), à la recherche d'un travail (c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une pé-

riode récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non). Le taux de chômage est l'un des indicateurs les plus utilisés pour mesurer ce déséquilibre et il se définit comme étant le rapport du nombre des chômeurs à la population active.



Selon l'ECOSIT4, 2,0% de la population active de 15 à 64 ans sont en situation de chômage au sens du BIT. Ce taux a chuté de 3,7 points de pourcentage comparativement à celui de l'ECOSIT3 qui était de 5,7%. Cette amélioration du niveau résulte des efforts déployés par l'Etat pour intégrer à la Fonction Publique, entre la période allant de 2012 à 2015, un grand nombre de jeunes sortis des universités et autres établissements d'enseignements supérieurs jumelés avec la mise en œuvre des politiques d'insertion des jeunes dans la vie active (Programme auto emploi de l'ONAPE, financement des projets par le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ), etc.).

Le chômage est un phénomène qui touche dans l'ensemble plus d'hommes (2,3%) que de femmes (1,7%).

Selon les classes d'âges, le chômage sévit plus chez les jeunes de 15 à 29 ans (3,4%), moins dans la tranche allant de 30 à 49 ans (1,5%) et relativement plus faible dans la tranche des 50 ans et plus (0,5%). La raison principale est que la population active est majoritairement jeune et que la tranche de 15 à 29 ans est celle qui regroupe en général des actifs moins qualifiés et dans la plupart des cas, à la quête de leur premier emploi.

Selon les résultats de l'ECOSIT4, le taux de chômage au sens large est de

18,5% et touche plus généralement la classe d'âges 15-29 ans (30,3%), puis décroît graduellement à 12,4% pour les 30-49 ans et à 5,6% pour les 50 ans et plus, ce qui illustre une forte proportion de jeunes dans une situation de vulnérabilité. Le chômage au sens large touche plus les femmes (26,8%) que les hommes (10,3%).

• Sous-emploi

Un autre indicateur clé de suivi du marché du travail est le sous-emploi. L'étude du sous-emploi permet de savoir si la capacité de chaque actif est pleinement utilisée. On parle de sous-emploi lorsque l'emploi est insuffisant par rapport à des normes ou à des alternatives déterminées. Le taux de sous-emploi invisible correspond au rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (60 000 FCFA pour le Tchad), au nombre de la population active occupée.

Il ressort des données de l'ECOSIT4 que le sous-emploi invisible touche 4,0% des actifs occupés. Selon le sexe, les hommes actifs occupés sont plus touchés par le sous-emploi invisible (5,5%) que les femmes actives occupées (2,2%). Par ailleurs, respectivement 17,3% des hommes et 14,5% des femmes occupés vivant dans la capitale gagnent moins que le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

L'analyse selon les classes d'âges montre que le sous-emploi invisible touche 4,2% des actifs occupés âgés de 30-49 ans, 4,0% de ceux âgés de 15-29 ans et 3,0% des actifs occupés de 50 ans et plus. C'est parmi les jeunes actifs de 15-29 ans résidant à N'Djaména qu'on rencontre la plus grande proportion de personnes en situation de sous-emploi invisible (20,8%).

• Déterminants du chômage

Les facteurs qui déterminent le chômage sont nombreux. Parmi les principaux, on peut citer entre autres (i) la faible capacité aussi bien humaine que matérielle des structures chargées de la formation professionnelle ; (ii) l'absence de moyens de contrôle des programmes et de certification du processus de formation professionnelle en vue de la validation des diplômes ; (iii) le déficit de coordination, de contrôle et d'orientation de différentes stratégies et programmes ; (iv) les fermetures des entreprises pétrolières, (v) les difficultés de financement des initiatives, (vi) la faible employabilité des jeunes liée à l'absence des compétences techniques et professionnelles en liaison avec les besoins du marché du travail ; (vii) la faible culture entrepreneuriale ; (viii) l'inefficacité des structures et d'accompagnement existantes et (ix) le faible niveau de culture entrepreneuriale, y compris d'une offre de formation adaptée.

3. Emploi des jeunes dans les plans centraux et sectoriels de développement

Durant les deux dernières décennies, on observe au Tchad un effort constant d'alignement des documents stratégiques centraux et sectoriels de développement aux agendas globaux de développement auxquels le pays a souscrit dont les plus importants sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Au nombre des priorités retenues dans ces agendas figurent des questions liées à l'emploi de manière générale et en particulier à l'emploi des jeunes et des femmes. Ainsi, les OMD comme les ODD retiennent l'accès à un travail décent pour tous dans un contexte d'égalité des sexes comme un objectif clé de développement que tout pays doit chercher à atteindre. La réalisation de cet objectif passe par l'accès à une éducation de qualité qui corres-

pond à la demande des compétences sur les marchés nationaux du travail, une croissance soutenue et la mise en œuvre des stratégies adaptées.

Depuis les années 2000, le Tchad a élaboré et mis en œuvre quatre stratégies nationales de développement, notamment :

- les deux stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SNRP I & II) couvrant respectivement les périodes 2003-2005 à 2007-2011.
- le Plan National de Développement 2013-2015 (PND 2013-2015)
- le Plan National de Développement 2017-2021 (PND 2017), première déclinaison en plan stratégique sur une série de trois plans attendus de « La Vision 2030, le Tchad que nous voulons ».

Les trois premières stratégies ci-dessus sont alignées sur les OMD tandis que le dernier est une transcription nationale des ODD qui sont cohérents avec « l'agenda 2030 : l'Afrique que nous voulons » de l'Union Africaine.

Le Tchad présente un profil sociodémographique caractérisé par une forte croissance démographique, des proportions élevées de jeunes et de femmes, un chômage élevé des jeunes, une faible participation des femmes à l'activité économique et une forte incidence de la pauvreté au sein des ménages dirigés par les femmes. L'impact d'un tel profil sur la performance de l'économie nationale ne peut qu'être négatif. Il résulte de cet état de fait la nécessité de promouvoir une forte croissance économique d'une part, et d'autre part une offre,



à l'endroit de ces nombreux jeunes et femmes, des services d'éducation et de formation répondant à la demande de compétences sur le marché du travail afin de créer des opportunités d'emplois qui leur soient accessibles.

C'est donc à ce titre qu'une panoplie d'actions a été retenue de manière évolutive dans les différents documents de planification du développement du Tchad cités ci-haut. Ces actions tournent autour de cinq principaux axes, à savoir : (i) l'amélioration qualitative et quantitative

de l'offre des services d'éducation et de formation technique et professionnelle en vue de développer au mieux les compétences des jeunes et des femmes ; (ii) la mise en œuvre des programmes d'aide à l'embauche des jeunes diplômés sans emploi ; (iii) la prise en compte dans les plans sectoriels des besoins spécifiques en matière d'emploi des jeunes et des femmes par intégration de l'approche genre dans les programmes et politiques de développement ; (iv) l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives par la vulgarisa-

tion, le renforcement d'effectifs et de capacités d'intervention des structures publiques et privées d'accompagnement et d'encadrement des jeunes et des femmes et (v) l'élaboration et la mise en œuvre des documents stratégiques sectoriels de promotion des jeunes et des femmes qui devront être accompagnés des actes légaux et réglementaires sensibles à l'aspect genre. Les actions sont synthétisées dans le tableau ci-après pour chacun des quatre derniers documents de stratégies de développement.

Tableau 1. Actions prévues pour la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes

Documents de planification stratégique	Actions prévues
SNRP I	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'offre de formation technique et professionnelle tout en outillant les centres de formation et en veillant à la qualité des enseignants, • Offrir l'éducation de base non formelle aux jeunes et mettre en place des programmes d'alphabétisation pour les adultes en donnant la priorité aux femmes • Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de formation professionnelle • Réhabiliter les centres de formation technique et d'apprentissage • Vulgariser les programmes éducatifs de promotion de la culture d'entreprise • Créer des incitations économiques et fiscales en liaison avec la formation et l'embauche des jeunes
SNRP II	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'accès à la formation des personnes ayant des besoins spécifiques, y compris les jeunes et les femmes • Promouvoir l'emploi des jeunes • Intégrer l'approche genre dans les politiques et programmes de développement afin de renforcer les actions déjà menées dans le sens de la promotion économique de la femme.
PND 2013-2015	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les opportunités d'emplois au profit des jeunes et des femmes • Renforcer le rôle de la femme dans le processus de développement. • Promouvoir l'accès des jeunes à un emploi décent • Développer la culture entrepreneuriale des jeunes • Mettre en adéquation la formation et l'emploi des jeunes
PND 2017-2021	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les programmes d'aide à l'embauche pour les jeunes diplômés et sans diplômes • Assurer l'auto-emploi des jeunes dans les métiers en lien avec le sport, la jeunesse et les loisirs • Redynamiser le système de planification et de gestion de la formation professionnelle pour le mettre en adéquation avec les besoins des marchés de l'emploi (orientation vers les filières et provinces déficientes) • Mettre en œuvre le projet d'autonomisation des femmes et des filles • Renforcer l'encadrement et l'accompagnement des femmes en milieu urbain et rural • Favoriser l'intégration socio-économique et professionnelle des femmes et des jeunes filles • Faciliter l'accès à l'octroi des crédits aux femmes • Renforcer le FONAJ

Source : Synthèse réalisée à partir des documents des SNRPI & II, du PND 2013-2015 et du PND 2017-2021

4. Structures publiques de promotion de l'emploi : adéquation de la formation à l'emploi

Dans le cadre de la promotion de l'emploi, le Gouvernement a mis en place plusieurs structures pour soutenir les jeunes. On peut citer entre autres :

- ▶ L'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) ;
- ▶ Le Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP) ;
- ▶ L'Observatoire pour l'Éducation, la Formation et de l'Emploi (OBSEFE) ;
- ▶ Le Comité National pour l'Éducation et la Formation en liaison avec l'Emploi

(CONEFE) ;

- ▶ Le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ).

L'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) est un établissement public à caractère administratif doté d'une autonomie administrative et financière et géré par un Conseil d'Administration tripartite. Il est alimenté par le versement direct par les entreprises de leurs contributions, les subventions de l'Etat et les frais d'autorisations d'emplois. Il a pour mandat d'orienter les demandeurs d'emplois vers les offres

reçues des entreprises. L'ONAPE dispose du monopole de placement sur l'ensemble du territoire, par le biais de ses bureaux situés à N'Djaména, Moundou, Sarh, Abéché, Bongor, Mongo, Moussoro, Am-Timan et Doba. L'ONAPE dispose de trois guichets : un guichet pour les diplômés sans expérience pour le placement en stage, un guichet pour l'auto emploi s'adressant à tout chômeur porteur de projet et un guichet pour la recherche d'emploi. Il a diversifié ses interventions en initiant des programmes dans des domaines diversifiés (agriculture, élevage, menuiserie, etc.).



Le Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP) est une Agence chargée de la formation professionnelle et technique. Il a pour mission l'amélioration de l'employabilité des populations ciblées, avec une meilleure efficacité. Il est géré par un Conseil d'Administration à constitution tripartite. La population cible du FONAP qui reçoit régulièrement de formation continue est constituée des salariés des entreprises et des organisations professionnelles nécessiteuses. Le FONAP œuvre aussi dans l'élargissement de sa mission par un accompagnement et un appui à l'insertion des personnes formées. Le renforcement des capacités du FONAP pour lui permettre de devenir une structure intégrée de formation professionnelle

fonctionnant en modalité de transition vers l'insertion au monde du travail. Il est un impératif dans le dispositif du nouveau système de formation professionnelle.

L'Observatoire de l'Éducation, la Formation et l'Emploi (OBSEFE) est un établissement public à caractère administratif et social. Son objectif est de mettre en place un système d'information sur le marché de l'emploi, de réaliser des analyses sur les offres d'emploi et les qualifications, de diffuser les résultats de ces analyses et d'assurer le suivi du marché du travail. Il œuvre en étroite collaboration avec le FONAP duquel il reçoit des subventions pour la mise en œuvre de ses activités.

Le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ) a été créé en

2010. Il a pour objectif de contribuer à l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes. Il finance les projets porteurs des jeunes et encourage la création de l'emploi à travers l'offre de formation initiale et continue en matière de gestion des projets. Le FONAJ procède régulièrement à la sensibilisation des jeunes et des parties prenantes pour l'éradication du chômage. Les partenaires du FONAJ sont entre autres la Présidence de la République, les Ministères (Jeunesse et Sports, Finances et Budget, Éducation Nationale, Affaires Sociales, Commerce, Tourisme, SGG), des partenaires potentiels (la Chambre de Commerce) et les PTF.

5. Initiatives d'autopromotion en milieux jeune et féminin

• Entrepreneuriat

Les initiatives d'autopromotion en milieux des jeunes et féminins notamment l'entrepreneuriat et les mouvements associatifs de promotion de l'emploi ne peuvent pas être abordés sans se référer au chômage des jeunes et des femmes.

Le chômage au sens large des jeunes âgés de 15 à 24 ans est de 35,7% et celui des femmes de la même tranche d'âges est de 38,6%. Ces taux sont très élevés comparés à leurs niveaux globaux qui s'élèvent à 18,5% pour les deux sexes et 26,8% pour les femmes respectivement (Source INSEED-ECOSIT4). Face à ce problème de chômage, le Tchad, à l'instar des autres pays d'Afrique préconise la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes comme moyen de lutte contre le chômage parmi les jeunes et les femmes

Les données de l'ECOSIT4 réalisée en 2018/2019 sont utilisées pour apprécier l'entrepreneuriat hors secteur agricole des jeunes et des femmes au niveau national. Il ressort des données de cette enquête que, dans le milieu urbain,

les activités des promoteurs économiques sont concentrées dans quatre branches d'activités économiques : le commerce de gros, de détail et de réparation (42%); les activités de fabrication (36%); les activités de services personnels (9%) et enfin les activités de transport, d'auxiliaires de transport et de communication (7%). L'analyse par branche d'activités selon le sexe montre que les hommes promoteurs sont nombreux à exercer dans les branches citées ci-dessus mais qu'ils exercent également dans d'autres branches telles que la construction. Ainsi, ils sont évalués à 50% dans le commerce de gros, de détail et de réparation ; à 15% dans les activités de services personnels ; à 14% dans les activités de transport et auxiliaires de transport et communication ; à 11% dans les activités de fabrication et enfin à 3% dans les activités de construction. Quant aux femmes chefs d'entreprise en milieu urbain, elles exercent dans trois branches d'activités : 58% dans les activités de fabrication ; 35% dans le commerce de gros, de détail et de réparation et enfin 4% dans les activités de services per-

sonnels.

Dans le milieu rural, les activités des promoteurs économiques sont concentrées essentiellement dans les activités de fabrication (54%) ; dans le commerce de gros, de détail et de réparation (33%) ; dans les activités de services de personnels (5%) et dans la sylviculture (3%). L'analyse par branche d'activités selon le sexe dans le milieu rural montre que les hommes sont nombreux à exercer dans les branches citées ci-dessus mais on constate qu'ils exercent également dans d'autres branches telles que la construction et la sylviculture : (i) le commerce de gros, de détail et de réparation (53%) ; (ii) les activités de fabrication (16%) ; (iii) les activités de services personnels (14%) ; (iv) les activités de transport, d'auxiliaires de transport et de communication (8%) ; (v) les activités de construction (6%) et enfin (vi) dans la sylviculture (3%). Dans le milieu rural, les femmes exercent essentiellement dans les activités de fabrication 71% ; dans le commerce de gros, de détail et de réparation 25% et dans la sylviculture 3%.



D'une manière générale, les femmes chefs d'entreprise de tous âges exercent seulement dans trois branches d'activités économiques aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, elles représentent 45% des chefs d'entreprises dans les activités de fabrication ; 45% des chefs d'entreprises dans le commerce de gros, de détail et de réparation et 5% de chefs d'entreprise dans les activités de services personnels tandis que dans le milieu rural, elles exercent essentiellement dans les activités de fabrication (71%), le commerce de gros, de détail et de réparation (25%) et les activités de services personnels (3%).

• **Mouvements associatifs de promotion de l'emploi**

Pour l'instant, on ne constate pas un engouement pour la promotion de l'emploi. Si engouement il y a, celui-ci doit se pencher particulièrement sur :

- la formation spécifique dans le domaine de l'entrepreneuriat ;
- la multiplication des sources de financement de l'entrepreneuriat ;

- la multiplication et la promotion des structures en charge de recherche des débouchés ;

- et enfin sur les services intermédiaires entre les prestataires de services et les demandeurs de services.

a) Formation spécifique dans le domaine de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un mode de comportement, une attitude qui peut s'acquérir par la formation. Les différents types de formations préconisées sont :

- l'approche par la simulation et les jeux : cette approche pédagogique propose l'utilisation de simulations amenant les apprenants à élaborer des stratégies et à

prendre un certain nombre de décisions tendant à assurer le succès d'une petite entreprise. Les simulations par jeux sur ordinateur concernent trois figures de cas possibles : il peut s'agir de simuler le cas où un individu crée et gère une entreprise, particulièrement commerciale ; il peut s'agir aussi du cas où l'individu reprend et gère une affaire en difficulté dans laquelle il doit prendre des décisions et enfin, le dernier cas de simulation concerne la situation où avec un capital donné, un individu démarre une entreprise de production. L'intérêt de ces simulations est de susciter une certaine créativité de la part de l'appre-

“ le Prince de Machiavel, La République de Platon et le Roi de Shakespeare. Les héros et personnages de ces ouvrages peuvent être une importante source d'inspiration pour les apprenants en entrepreneuriat. ”

nant, que ce dernier peut expérimenter ses capacités de prise de risque et que toutes les activités sont celles de petites entreprises, ce qui est typiquement le lot des entrepreneurs. D'autre part, l'éventail d'habiletés entrepreneuriales qu'ils visent à développer reste faible et même les aspects qui sont couverts le sont souvent trop en surface.

- l'approche par la lecture des classiques et le visionnage des vidéos : certains auteurs suggèrent la lecture des grands classiques littéraires pouvant aider les apprenants à intégrer les notions plus difficiles. Exemple : le Prince de Machiavel, La République de Platon et le Roi de Shakespeare. Les héros et personnages de ces ou-

vrages peuvent être une importante source d'inspiration pour les apprenants en entrepreneuriat.

- l'approche par le récit de vie des entrepreneurs pour tenter de découvrir les situations et processus par lesquels ces personnes ont appris à mettre sur pied des entreprises performantes et à forte croissance. A ce sujet, il est suggéré aux apprenants en entrepreneuriat d'élaborer leur biographie et de dresser une carte de leurs propres apprentissages susceptibles de les supporter dans une carrière éventuelle d'entrepreneurs.

b) Source de financement de l'entrepreneuriat hors agricole.

Elles sont pour le moment presque inexistantes car les rares sources sont les ressources propres, l'aide des parents. Les structures formelles qui offrent de crédit craignent l'insolvabilité des promoteurs. Les crédits de longs termes nécessaires pour les investissements sont pratiquement inexistantes.

c) Structures en charge de recherche des débouchés

Elles sont également pour le moment inexistant et devraient être une préoccupation pour tout promoteur afin d'écouler les produits sur le marché national mais aussi dans les pays voisins et pourquoi pas dans le monde entier.

d) Structures intermédiaires entre les prestataires de services et les demandeurs de service

Ces structures manquent cruellement au Tchad et pourtant elles sont d'une grande utilité car elles facilitent le rapprochement entre les prestataires de services et les demandeurs de services.

Par Gognin Gomdigué/Ahmat

Abderrahim Abbo/ Mantobaye Moundigbaye/ Atokaré Alexis



NOUVELLES DE L'INSEED

1. Réunion ordinaire de Comité de Pilotage du Projet de Développement de la Statistique au Tchad (PDST)



Le Comité de Pilotage du Projet de Développement de la Statistique au Tchad (PSDT) a tenu sa réunion ordinaire le mardi 17 novembre 2020 dans la salle de réunions de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Cette réunion était présidée par le Directeur Général du Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale M. NAS-SOUR BARH MAHAMAT ITNO, par ailleurs Président du Comité de Pilotage dudit projet. Cette session a pour objet l'examen et l'adoption des projets ci-après dans le cadre de développement du projet :

1. Rapports d'activités annuels 2020;
2. Etat d'exécution du budget 2020 ;
3. Projet du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2021.

Après la présentation des Administrateurs, le Directeur Général de l'INSEED, par ailleurs Coordonnateur du PDST a présenté brièvement les documents inscrits à l'ordre du jour.

Ainsi, après la présentation des rapports et du Programme de Travail et du Budget Annuel 2021 (PTBA 2021) et des échanges fructueux, les membres du Comité de Pilotage du PDST ont exprimé leur satisfaction par rapport aux

états d'exécution du budget 2020 et d'avancement du projet. Ils ont en outre approuvé le projet du PTBA 2021 sous réserve de la prise en compte des recommandations faites par les participants. Il faut noter que, de manière générale, sur les rapports d'activités et du suivi financier, les membres du Comité de Pilotage du PDST ont exprimé leur satisfaction pour le taux de la réalisation, malgré la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 qui a impacté négativement la mise en œuvre des certaines activités du projet.

**Par SENOUSI
YOUSSEF HASSAN**

2. Indicateurs clés de l'enquête par grappe à indicateurs multiples de sixième round (MICS6)

La réalisation de l'enquête MICS6-TCHAD, 2019, comme toute enquête statistique, a connu plusieurs phases : la cartographie et le dénombrement des ménages, la collecte des données sur le terrain et le traitement des données.

Après le traitement des données, ce fut la phase de production des tableaux pondérés et indicateurs clés qui a été entamée. Ceci a fait l'objet d'un atelier tenu du 26 août au 02 septembre 2020. Les résultats de cet atelier ont été envoyés au Bureau régional de l'UNICEF qui a fait ses observations, ce qui a conduit à la tenue de l'atelier du 17 au 30 octobre 2020 à Mara, dont l'objectif est non seulement de finaliser tous les tableaux non pondérés et pondérés de résultats mais aussi de faire la revue des effectifs des indicateurs clés de la MICS6 et de rédiger le rapport des principaux résultats de l'enquête.

Au terme dudit atelier, la base de données

SPSS (dernière version), les programmes des syntaxes SPSS (dernière version), les tableaux des résultats avec des effectifs pondérés, les tableaux des résultats avec des effectifs non pondérés, les effectifs non pondérés des indicateurs sont vérifiés et les tableaux de résultats des principaux indicateurs sont disponibles pour chacun des points cités.

Compte tenu du contexte du COVID-19, un atelier virtuel et modulaire est organisé sous forme de Webinar du 21 au 28 décembre 2020.

Au cours de cet atelier, une priorité a été accordée à l'examen des principaux résultats et à la préparation du rapport final de l'enquête. A cet effet, toutes les personnes ressources ayant accepté d'y participer s'étaient engagées à atteindre l'objectif général qu'est celui d'interpréter les données, de consolider et de compiler les analyses thématiques du rapport des principaux résultats de l'enquête MICS6



TCHAD.

Au terme de cet atelier, les fichiers de données de l'enquête MICS6 TCHAD sont finalisés et disponibles, les tableaux des résultats définitifs de l'enquête MICS6 TCHAD sont produits et validés et les Snapshots de l'enquête MICS6 TCHAD sont produits et validés.

La présentation du rapport final de l'enquête MICS6 a eu lieu le 30 décembre 2020 à l'Hôtel Radisson BLU de N'Djaména.

Par ATOKARE Alexis



3. Commémoration de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) 2020, le 18 novembre 2020

La Journée Africaine de la Statistique (JAS) 2020 a été effectivement commémorée le 18 novembre 2020 et a pour thème : « Moderniser le Système Statistique National à travers la réforme de l'appareil statistique pour une production statistique fiable soutenant le développement durable ». Le thème de cette trentième édition insiste sur la modernisation des Systèmes Statistiques Nationaux et le rôle que joue la statistique dans le développement durable d'un pays.

De manière générale, la commémoration de la JAS 2020 a connu deux principales phases :

- Une conférence-débats le matin au Centre d'Etude et de Formation pour le Développement (CEFOD) ;
- Un match amical de football dans l'après-midi contre une équipe de

communicateurs au stade Idriss Mahamat Ouya.

La conférence-débats du matin dans la salle multimédias du CEFOD avait comme principaux panelistes le Secrétaire Permanent du Conseil National de la Statistique (SP-CNS), Monsieur GOGNIN GONDIGUÉ et le Directeur Général du Fonds National du Développement de la Statistique (FNDS), Monsieur Abdoulaye Barh Bachar. Les débats étaient centrés essentiellement sur la réforme du Système Statistique au Tchad, les résultats obtenus dans le cadre de cette réforme et les perspectives.

Cette assise a permis de faire connaître l'importance d'un FNDS dans l'amélioration de la production statistique dans un pays et les modalités de sa collaboration avec les services producteurs des statis-

tiques.

A la fin de l'assise, une collation a été offerte aux invités qui ont également bénéficié d'une distribution des dernières publications de l'INSEED (Rapport EDS-MICS 2014-2015, Rapport Profil de Pauvreté issu de l'ECOSIT-4 de 2018).

Dans l'après-midi, un match amical de football a opposé l'équipe des agents de l'INSEED à celle des Communicateurs. Le score était de 3 buts en faveur des Communicateurs. Dans l'ensemble, le match s'est déroulé dans un esprit de fair-play et c'est ce qui est le plus important.

Les manquements sur le plan organisationnel de la commémoration de la JAS 2020 ont été répertoriés pour les amoindrir les prochaines fois, le 18 Novembre de chaque année.

Par RIRADJIM MADNODJI

4. Formation en CSPRO et STATA



La collecte est la phase la plus importante d'une enquête ou recensement car elle impacte fortement sur la qualité des données. C'est ainsi que l'approche CAPI est recommandée lors des opérations de collecte. Cette approche consiste à utiliser un support numérique (PDA, tablette, téléphone) pour renseigner directement les informations fournies par les enquêtés, permettant ainsi de corriger les erreurs de collecte presque en temps réel et de réduire le temps du

traitement et de l'analyse et donc de la publication des résultats. C'est dans ce contexte que, du 09 au 18 novembre 2020, l'INSEED a organisé un atelier de formation de dix (10) jours à l'Hôtel Touristique de Douguia au profit de ses cadres. L'objectif général de la formation est de renforcer les capacités des cadres de l'INSEED en conception des masques de saisie sous CSPRO en version mobile et Desktop et en traitement des données en vue d'améliorer encore plus la qualité des

données collectées à l'avenir. La formation a permis aux participants de se familiariser au processus de traitement des données des enquêtes, d'apprendre l'environnement de travail sous CSPRO, de se former sur la conception de masque de saisie des données CAPI et Desktop (Tablette et ordinateur) et de s'initier à l'analyse des données sous STATA.

Cherif Ousmane Abdoulaye

5. Mise en œuvre du Registre Social Unifié (RSU)

Il a été créé en 2019 à l'INSEED, une Unité de Gestion de Registre Social Unifié. C'est un instrument transversal d'aide à des décisions dans les interventions du gouvernement et des partenaires pour apporter de l'assistance aux ménages vulnérables. Depuis sa mise en place, l'UGRSU a réalisé plusieurs activités qui sont entre autres la sensibilisation des partenaires sur la nécessité d'utiliser les données de RSU ; la consolidation de la base RSU par la collecte de nouvelles données à travers le questionnaire harmonisé et le transfert des données collectées par les partenaires et la gestion des protocoles.

L'INSEED a signé en 2020 huit (8) protocoles de partage de données avec des partenaires. Dans la même période, l'Unité

a procédé à la collecte et à la centralisation des données RSU détenues par les partenaires. Ainsi, en fin décembre 2020, le RSU dispose de 399 661 ménages dans la base des données de Registre Social Unifié accessibles à tous les partenaires.

En perspectives pour 2021 :

- Mise en place d'un plan de communication ;
- Déploiement de la plateforme des données RSU et accessible aux partenaires ;



- Conception d'une application mobile en ligne pour la collecte de données ;
- Apport d'assistance technique permanente en méthodologie de collecte aux partenaires ;
- Conception d'un logo RSU.

6. Construction de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)

INSEED a entrepris un projet de construction d'un Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). L'IPM permet d'évaluer la pauvreté dans un pays sous plusieurs angles. Il complète ainsi l'indicateur de pauvreté monétaire utilisé jusqu'à présent par l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED).

Ce projet entre dans le cadre du Programme de coopération Tchad-UNICEF 2017-2021. Un partenariat INSEED-OPHI-

UNICEF a été signé dans le but de mettre en œuvre l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) national pour le Tchad et de renforcer les capacités des cadres de l'INSEED travaillant sur la question de pauvreté. À cet effet, l'INSEED bénéficie de l'appui technique du Centre de Recherche Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) du département de Development international de l'Université d'Oxford OPHI et financier de l'UNICEF.

Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de la construction de l'IMP au Tchad. Il s'agit notamment de la mise en place à l'INSEED d'une Equipe Technique chargée de la mise en œuvre de l'IPM, la mise en place du Comité de Pilotage et de l'organisation de plusieurs ateliers techniques. Le premier rapport national sur l'IPM sera finalisé en fin avril 2021 sur les données de l'ECOSIT4 et de la MICS6.

Par Ahmat Abderahim ABBO/Cherif Ousmane Abdoulaye

7. Etat d'avancement des activités de présentation en chiffres en 2020 des 4 provinces du Tchad

Les résultats d'un recensement ont des usages multiples dans différents secteurs de développement et ont par conséquent une gamme très variée d'utilisateurs qui comprend les pouvoirs publics, les entreprises industrielles et commerciales, les chercheurs, les politiciens, les hommes d'affaires, les ONG, etc.

Après les travaux préparatoires, le dénombrement principal du RGPH2 s'est déroulé du 20 mai au 30 juin 2009 sur l'ensemble du territoire national. Les travaux se sont déroulés de manière satisfaisante malgré quelques difficultés conjoncturelles rencontrées au cours de la préparation et de l'exécution de l'opération.

De même, après la publication des résultats préliminaires du RGPH2 en septembre 2009, des résultats globaux définitifs et des résultats définitifs par Sous-préfec-

tures en mars 2012, des principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique en août 2012, l'INSEED a mis à la disposition du Gouvernement, des partenaires au développement, des planificateurs et du grand public, une série de rapports portant sur des thèmes variés en juillet 2014. Ces différents rapports contiennent des informations parcellaires sur les indicateurs provinciaux. Or pour la réalisation des études spécifiques et l'élaboration des documents d'utilité publique au niveau provincial, départemental voire communal, il faut une synthèse dans un seul volume de ces données statistiques officiellement publiées.

Les présentations en chiffres sont élaborées par des cadres nationaux, suivant un plan type préparé par le Service de l'Etat de la Population et des Perspectives Démographiques (SEPPD) de l'INSEED.

Comme les données de 2009 sont un peu anciennes, la Direction Générale de l'INSEED envisage plutôt la présentation des 23 provinces du pays en chiffres en 2020. Les utilisateurs ont ainsi en temps réel les données de population actualisées (effectifs de population des sous-préfectures et cantons en 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020). 4 provinces pilotes sont ciblées pour le démarrage des travaux.

Dans le cadre de l'élaboration de la présentation des 4 premières provinces en chiffres en 2020 (N'Djaména, Logone Occidentale, Ouaddaï et Moyen-Chari), huit cadres sont retenus comme analystes. Les drafts de ces 4 présentations sont disponibles et l'INSEED envisage leur finalisation au plus tard fin mars 2021.

Par NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE

ACTIVITES DE L'INSEED

1. Etat d'avancement des activités du RGPH-3

Le gouvernement tchadien a pris la décision d'instituer l'organisation du RGPH-3 couplé au recensement général de l'Agriculture par Décret N°314/PR/MEPD/2019 du 22 mars 2019. Il convient de souligner que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat figure parmi les exercices les plus complexes et les plus vastes entrepris par un pays en temps de paix. Il requiert de cartographier la totalité du territoire national, mobiliser et former un grand nombre d'agents recenseurs, mener une campagne de sensibilisation du public, solliciter l'ensemble des ménages pour l'administration des questionnaires, compiler de grandes quantités de données sous support papier ou électronique, mais aussi analyser et diffuser ces données (Stratégie de l'UNFPA pour les RGPH 2015-2024).

Au cours du dernier trimestre 2020, l'état d'avancement des activités de cette gigantesque opération se présente comme suit :

Activités réalisées :

- Tenue de huit réunions ordinaires hebdomadaires du BCTR;
- Participation de la Coordination du RGPH-3 aux réunions hebdomadaires de mardi à partir de 10 heures avec

térale avec les PTF, organisation de la Table Ronde pour le financement du RGPH-3, etc.);

- Formation en cartographie sur le logiciel ArcGIS ;
- Installation de la Coordonnatrice Adjointe du RGPH-3 ;
- Installation du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du RGPH-3 ;
- Mission d'imprégnation de la Direction Générale de l'INSEED et de la Coordination du BCTR à Dakar (Sénégal) ;
- Séances d'imprégnations des activités du RGPH-3 en interne au BCTR ;
- Constitution du répertoire du personnel du BCTR.

Perspectives :

- Lancement des travaux cartographiques en août 2021 ;
- Organisation de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement du RGPH-3 entre mai et juin 2021 ;
- Organisation du Recensement Pilote en décembre 2021 ;
- Recrutement d'un Conseiller Technique Principal au plus tard en juillet 2021.



l'UNFPA en vue de débattre de la mise en œuvre du RGPH-3 (concertation bila-

Par NOUBADIGNIM
RONELYAMBAYE

2. Travaux préparatoires de l'ECOSIT5

La Cinquième Enquête sur les Conditions de vie de ménages et la Pauvreté (ECOSIT5) est une opération d'envergure nationale. Elle intervient après celles menées en 1996, 2003, 2011 et 2018. Cette enquête vise à disposer des indicateurs actualisés sur le profil de pauvreté et les conditions de vie des ménages et bénéficie de l'appui technique et financier de la Banque Mondiale. Elle s'inscrit dans un cadre harmonisé avec les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Guinée, intitulé « Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages ».

Le projet d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages dans les Etats membres de l'UEMOA qui a démarré ses activités en 2016, finance deux épisodes d'enquête dans chacun des huit Etats membres. Les travaux de collecte de la première enquête se sont déroulés en 2018 et 2019 et les résultats ont été publiés en juin 2020. La seconde enquête doit se dérouler trois ans après le démarrage de la première, la collecte devrait donc avoir lieu en 2021/2022.

Un atelier de lancement de la deuxième enquête a eu lieu en novembre 2020 et un calendrier des travaux a été arrêté. Par la suite, un atelier de validation du questionnaire du deuxième épisode d'enquête a été organisé par webex du 8 au 12 février 2021. La méthodologie a consisté à demander aux INS de formuler des observations sur le questionnaire utilisé lors du premier épisode de l'enquête. Les observations portent d'une part sur les faiblesses de ce questionnaire et d'autre part sur la prise en compte de nouvelles questions de politique publique, notamment l'impact du coronavirus sur le bien-être des ménages.

Par NOUBADIGNIM
RONELYAMBAYE



PUBLICATIONS DE L'INSEED

Evolution de l'économie du Tchad

1. Evolution des Prix à la Consommation contexte international

Les exportations de certains pays, après avoir chuté au cours des premiers mois de la pandémie, se sont stabilisées au deuxième trimestre 2020 et ont fortement rebondi au troisième trimestre, avec des taux de croissance de près de 10%.

Parmi les grandes tendances commerciales, on peut constater que les exportations des pays en développement se sont mieux comportées que celles des pays développés. La croissance annuelle des exportations des économies en développement s'est améliorée, passant de -18% au deuxième trimestre à -6% en juillet, tandis que celles des pays dé-

veloppés ont augmenté de -22% à -14%.

Au troisième trimestre 2020, le marché international est marqué par une hausse des prix des produits alimentaires en raison du renouveau de la demande mondiale à l'importation et aussi à cause des effets néfastes de la crise sanitaire.

La croissance annuelle sur deux périodes consécutives de l'indice des prix à la consommation permet de calculer le taux d'inflation.

En effet, l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) mesure la variation annuelle en pourcentage de ce dernier afin de déterminer le taux

d'inflation. Ce taux reflète le changement subi par les prix payés par le consommateur moyen pendant une période donnée lors de ses achats de biens et services. Évidemment, le panier de biens et services sur lequel on base les calculs change avec le temps dû aux changements des habitudes de consommation. Une croissance de l'IPC, sans croissance des revenus, conduit à une diminution du pouvoir d'achat. Inversement, une diminution de l'IPC ou sa constance, alors que les revenus sont à la hausse conduit à une augmentation du pouvoir d'achat des ménages. La situation d'achat du Tchad au troisième trimestre se présente comme suit :

2. Analyse du niveau des prix par fonction au troisième trimestre 2020

L'indice global des prix à la consommation a augmenté de 1,7% en variation trimestrielle après une hausse de 3,3% au trimestre précédent. Le niveau d'inflation se situe à 6,3% alors qu'il était à 4,2% au deuxième trimestre 2020 soit une augmentation de +2,1 points de pourcentage. Au troisième

trimestre 2020, l'indice global des prix se situe donc à 112,4%. Cette hausse de niveau d'inflation est due à l'augmentation des prix des boissons alcoolisées et tabac (+8,1% en variation trimestrielle et +18,6% en glissement annuel), des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+4,8% en variation trimes-

trielle et +0,1% en glissement annuel), des coûts de service d'enseignement (+2,7% en variation trimestrielle et +13,9% en glissement annuel) et des Articles d'habillement et chaussures (+5,9% en variation trimestrielle et +7,2% en glissement annuel).

3. Hausse des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées »

Les « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » se sont renchériés de 4,8% au troisième trimestre 2020, en raison de l'augmentation des prix des pains et céréales (+11,3%) et des légumes et tubercules de 11,4%. En comparaison au même trimestre de l'année précédente, les prix des fruits et du pain et des céréales ont connu une très forte hausse respectivement de 37,9% et 24,9%. En effet, la hausse des prix de pains et céréales est induite par la diminution de l'offre, résultant du blocage des échanges entre les différentes régions pendant la période de la pan-

“ Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2020 par rapport à ceux de 2019 laisse apparaître une progression de 4,5%... ”

démie. En outre, la flambée des prix des légumes et tubercules s'explique par la faiblesse des rendements maraîchers au cours de la saison des pluies. Cependant, la baisse du prix de la viande (-5,2%), des huiles et graisses de (-0,7%)

n'a pas contrebalancé cette tendance haussière.

En variation annuelle, ils ont progressé de 12,8%, sous l'effet de la progression des prix des pains et céréales (+23,6%), des légumes et tubercules (+7,9%), des huiles et graisses (+6,4%) et des laits, fromages et œufs (+5,6%).

Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2020 par rapport à ceux de 2019 laisse apparaître une progression de 4,5% sous l'effet de l'augmentation des tous les postes en particulier le poste pains et céréales qui s'est envolé de 13,0% sur la période.



4. Relèvement des prix des « Boissons alcoolisées et tabacs »

Les prix des « **Boissons alcoolisées et tabacs** » se sont bonifiés de 8,1% en comparaison au trimestre précédent. Par rapport au trimestre correspondant en 2019, ils se sont appréciés de 18,6%. Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2020 sur ceux de 2019 s'est établi à +13,0%.

Les prix des « **Articles d'habillement et chaussure** » ont connu une hausse de 6,0%.

Comparés à leur niveau du trimestre correspondant en 2019, ils ont cru de 7,2%. Sur les neuf premiers mois de 2020, ils ont progressé de 3,0%.

Une baisse des prix des services de « **Communication** »

Les prix des services de « **Communication** » sont stables en variation trimestrielle par rapport au deuxième 2020. Cependant, en glissement annuel les prix des services de « **Communication** » se sont bonifiés de 12,5%. Sur les neuf mois de l'année, on note une hausse de 8,2%.

Une contraction des prix des services de « **Restaurants et hôtels** »

Les prix des services de « **Restaurants et hôtels** » se sont contractés de 2,2% en variation trimestrielle, du fait de la baisse des prix des services d'hébergement dans les hôtels, pensionnats, auberges et centres de vacances (-5,1%).

En variation annuelle, ils se sont accrus de 5,0%, en rapport avec l'accroissement des prix des restaurants, cafés et établissements similaires (+5,9%). Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2020 sur ceux de 2019 laisse apparaître une hausse de 4,5%.

Un renchérissement des biens et services de « Santé »

Les prix des biens et services de « **Santé** » se sont appréciés de 0,8% au troisième trimestre 2020. Cette évolution est consécutive à celle des prix des produits pharmaceutiques (+1,1%), des services des analyses médicaux (+1,1%) et des services hospitaliers (+1,7%).

En comparaison au trimestre correspondant en 2019, ils se sont accrus de 1,2%, sous l'effet d'une progression des produits pharmaceutiques (+2,3%), des appareils et matériels thérapeutiques (+1,3%) et des services hospitaliers (+1,4%). Sur les neuf premiers mois de 2020, ils se sont accrus de 0,2%.

Une appréciation des prix des « **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** »

Les prix des « **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** » ont augmenté de 2,3% au troisième trimestre 2020. Cette situation résulte d'une accélération des prix des meubles et articles d'ameublement de 3,0%, Articles de ménage en textiles des verreries de 2,7% et des vaisselle et ustensiles de ménage de 2,6%.

En glissement annuel, leurs prix se sont bonifiés de 5,3%, en liaison avec la montée des prix des meubles, articles d'ameublement (+12,1), services domestiques et services ménagers (+8,9%), des prix des articles de ménage en textiles (+8,0%) et enfin des prix de verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage (+5,8%). Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2020 sur ceux de 2019 s'est établi à +5,3%.

Un décreu des prix des « Biens et services divers »

Les prix des « **Biens et services divers** » ont connu une baisse de 2,6% en variation trimestrielle et de 9,3% en glissement annuel, en rapport avec la diminution des prix des articles de bijouterie et d'horlogerie (-6,5%) et des appareils et articles pour soins corporels (-1,1%). Sur les neuf premiers mois de 2020, ils se sont dépréciés de 8,5% sur la période.

Analyse du niveau des prix selon la nomenclature secondaire au troisième trimestre 2020

Au troisième trimestre 2020, l'indice global des prix des produits locaux et des produits importés au niveau national ont augmenté respectivement de 2,3% et de 1,1% en variation trimestrielle et de 6,9% et de 3,4% en glissement

annuel. Cette hausse d'indice des produits locaux au niveau national est due à l'augmentation des prix des produits locaux dans toutes les villes excepté la ville de Moundou où une baisse de 0,2% a été observée. S'agissant des produits importés, les prix des produits sont en hausse à l'exception ceux dans la ville d'Abéché où une baisse de 2,1% a été observée.

Selon le secteur d'activité, les prix relevant du secteur primaire se sont renchérés de 8,7% par au trimestre précédent. Cette évolution est expliquée par celle des prix de pain et céréales et de celui des légumes et tubercules qui ont connu une hausse respective de 13,0% et de 9,6%. En revanche, les prix des produits des secteurs secondaire et tertiaire ont connu respectivement une baisse de 3,9% et de 2,9% au troisième trimestre de l'année 2020 par rapport au trimestre précédent. Cependant comparé au même trimestre un an plutôt, les prix des produits de ces trois secteurs ont connu une hausse dans leur ensemble. Selon la durabilité des biens et services, les prix des biens semi-durables ont connu une augmentation notable de 3,8% en variation trimestrielle et de 5,9% en glissement annuel tandis que les prix de biens non durable et des services quant à eux ont baissé de 1,4% et de 1,1%. En outre, il faut noter une baisse de 2,9% des prix des biens durables par rapport au deuxième trimestre 2020. Cependant une progression de 8,1% des prix des services est à noter en glissement annuel.

Selon la volatilité des prix des biens et services, il est à noter que les prix des produits frais et hors produits frais et énergie ont augmenté de 5,7% et de 3,7% respectivement par rapport au deuxième trimestre 2020. Comparés au même trimestre de l'année précédente, ils ont respectivement évolué de 10,7% et de 9,6%. Sur les neuf premiers de l'année, on note une hausse respective de 11,3% et de 6,1%.



5. Synthèse conjoncturelle au troisième trimestre 2020

Le terme de conjoncture fait référence aux évolutions économiques de court terme d'un ensemble économique, en général un pays. Elle s'apprécie à l'aide d'indicateurs économiques tels que le taux de croissance du PIB, le taux

d'inflation, l'évolution du taux de chômage, la balance commerciale, etc. La conjoncture est liée aux cycles économiques, et ses durées comme les changements conjoncturels vont de quelques mois à quelques années.

La situation conjoncturelle au Tchad est morose et reste toujours marquée par la pandémie de COVID-19 avec les mesures strictes prises par les autorités pour circonscrire la propagation de la pandémie.

Production et prix à la consommation

Sur le plan industriel, l'activité est restée moins dynamique depuis le deuxième trimestre 2020 et le troisième trimestre est marqué par une baisse de 3,3% en glissement annuel. Cette contreperformance est marquée par une baisse de la production de la branche extractive de 6,5% suite aux effets néfastes du COVID-19. En effet, le volume de la production de pétrole brut a baissé de 3,7% en glissement annuel. Cette baisse de la production s'explique par la contreperformance des entreprises

d'extraction de pétrole brut dont certaines ont cessé la production ou ont mis le personnel au chômage pendant la crise sanitaire. En revanche, les exportations pétrolières quant à elles, ont augmenté de 5,8% en variation trimestrielle.

Sur le front des prix à la consommation, on note une évolution contrastée au 3ème trimestre 2020, sous l'effet de la persistance de la pandémie du COVID-19 qui a plombé le pouvoir d'achat des ménages. Le niveau général des prix à la consommation a

augmenté de 8,5% par rapport à celui de l'année passée. L'inflation trimestrielle est estimée à 6,3% au troisième trimestre 2020.

Au niveau des services, une contreperformance a été observée au troisième trimestre 2020. Les chiffres d'affaires au niveau des entreprises ont baissé de 8,2% par rapport à celui du trimestre précédent. Le cours du pétrole reste à un niveau relativement bas sur fond d'une crise sanitaire au niveau international.

6. Finances publiques et la monnaie

Du côté des finances publiques, à fin septembre 2020, les recettes ont connu un taux de réalisation de 66,5%, et se chiffrent à 693,395 milliards. Elles sont composées de 94,4% des recettes fiscales dont 49,9% des recettes pétrolières. Ces dernières sont en hausse par rap-

port à un an plus tôt. Cette évolution des recettes pétrolières s'explique en grande partie par le recouvrement de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pétrolières afférent aux exercices antérieurs et une augmentation accrue des exportations pétrolières.

S'agissant des agrégats monétaires, à

fin septembre 2020, les crédits intérieurs, les créances nettes sur l'Etat et sur l'économie sont respectivement en hausse de 5,4%, de 9,4% et de 1,8% par rapport à fin Septembre 2019. En revanche, les avoirs extérieurs nets et la masse monétaire ont respectivement baissé de 33,8% et de 1,1%.

7. Indice harmonisé de la production industrielle

Les activités de production du tissu industriel au Tchad qui sont en baisse depuis le trimestre précédent continuent au troisième trimestre 2020. En effet, au 3ème trimestre 2020, la production du tissu industriel au Tchad a baissé de 5,6% comparé au deuxième trimestre 2020. Cette baisse est une conséquence directe des diminutions considérables de production des industries extractives (-10,8%) et de l'industrie de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz (-18,5%). Par ailleurs, cette baisse a été atténuée par la hausse de production des industries manufacturières (+53,5%).

En glissement annuel, la production industrielle au Tchad a diminué de 3,3% au cours de ce trimestre sous revu. Suivant la perturbation suite à la pandémie, la production des industries extractives qui représente une grande partie de la production industrielle au Tchad a baissé de 10,8% par rapport au trimestre précédent.

De même, en glissement annuel, la production de cette branche a baissé de 6,5% au cours du trimestre sous revue

Comparativement au trimestre précédent où la production de l'industrie pétrolière a chuté avec la diminution de consommation de l'essence, du

kérosène et du gasoil suite aux mesures barrières adoptées par le Gouvernement tchadien pour lutter contre la progression du COVID-19, les activités de production de l'industrie pétrolière ont repris avec une forte croissance. En effet, au 3ème trimestre 2020, la production de l'industrie pétrolière a grimpé de 74,8% par rapport au trimestre précédent avec l'allègement des mesures barrières dans la lutte contre le COVID-19. De même, en glissement annuel, la production de l'industrie pétrolière a augmenté de 26,9% au cours du trimestre sous revue. La reprise de transport inter urbain serait à l'origine de cette évolution.



En raison des difficultés aggravées par la mesure de gratuité de l'eau sur une période de 6 mois (une des mesures prises par le Gouvernement en soutien à la population dans le cadre de la lutte contre le Corona virus), les activités de production des industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz au Tchad ont baissé de 18,5% par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, la production de cette branche est restée stable

au cours du trimestre sous revue.

La production des industries de matériaux-minéraux a chuté de 70,7% au 3ème trimestre 2020 comparée à celle du trimestre précédent sous l'effet de l'arrêt des chantiers pendant la période de la pandémie conjugué d'une baisse de production des ciments au cours de la période sous revue.

La reprise des activités dans les restaurants et débits de boisson et l'accessibilité de certaines voies

rendues praticables au cours du troisième trimestre 2020, après la saison des pluies, ont contribué à booster les ventes occasionnant l'augmentation de 6,7% des activités de production des industries agro-alimentaires par rapport au trimestre précédent. De même, en glissement annuel, la production de cette branche a augmenté de 12,1% au cours de ce trimestre.

Par AHMAT SOULEYMANE HACHIM ET FANGAMLA MARANDI

2. État d'avancement de la Deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS2)

Un Atelier de la Revue des Plans d'Actions et du Contenu du Document de la SNDS2 a eu lieu du 10 au 18 Novembre 2020 dans la Salle de réunions n°1 du Centre d'Accueil et de Formation (CAF) de MARA. Il a été présidé par le Secrétaire Permanent du CNS assisté du Chef de Cellule de la Coordination Technique des Antennes Provinciales et des Services Statistiques Sectoriels. Y ont pris part, les cadres de l'INSEED impliqués dans l'élaboration de ladite SNDS2, les

représentants des services statistiques sectoriels, les membres du SP-CNS et quelques responsables du Fonds National du Développement de la Statistique (FNDS).

Eu égard au retard pris dans la validation de la SNDS2, un glissement de 2019-2023 à 2021-2025 a été adopté. Les services statistiques n'ayant pas pris part à l'élaboration du draft initial étaient invités pour la prise en compte de leurs activités avant la finalisation dudit document. La durée de l'atelier n'a pas permis de le finaliser

et il était question que l'Equipe restreinte de la SNDS2 continue à faire la relecture et l'intégration des activités pour des services qui n'avaient pas de représentants à l'atelier pour diverses raisons, et ce, à travers des séances de travail au bureau à N'Djaména. C'est cette nouvelle version de la SNDS2 2021-2025 qui sera soumise pour approbation et validation par le Conseil National de la Statistique (CNS) le moment venu après sa finalisation.

Par RIRADJIM MADNODJI





3. Etat d'avancement des activités du dispositif pilote de collecte des données sur les naissances, les mariages et les décès à N'Djaména

Dans le cadre de l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état-civil et de la valorisation des statistiques qui en découlent, l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, a mis en place un dispositif pilote de collecte de données sur les naissances, les mariages et les décès dans cinq des 10 Arrondissements de la Ville de N'Djaména. Il s'agit des Communes des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème Arrondissements. Ce dispositif de collecte de données sur les événements susmentionnés a pour finalité, l'établissement des statistiques d'état-civil, pouvant orienter les décideurs et les gestionnaires des programmes et projets de développement dans leur prise de décision.

Quatre-vingt-quinze (95) chefs de carré sur 273 de ces cinq communes ont été formés et font la collecte de nouveaux cas de naissances, de décès et de mariages enregistrés chaque mois dans leurs carrés respectifs ; d'autre part 10 agents d'état civil

en fonction ont été formés pour la collecte des naissances par le biais des actes de naissances enregistrés mensuellement (déclaration dans les délais ou jugements supplétifs) dans les cinq centres d'état-civil en complément.

Durant les deux premiers mois de mise en œuvre dudit projet (du 22 octobre au 21 décembre 2020), ce sont 302 naissances, 148 mariages et 200 décès qui ont été enregistrés dans les différents carrés des communes d'arrondissement. Quant aux centres d'état-civil, 78 naissances y ont été enregistrées, dont 56 naissances par déclaration et 22 par jugement supplétif.

Il ressort de ces résultats que 32,1% des naissances ont été enregistrées dans le 2ème Arrondissement, suivi du 4ème (26,2%) et du 6ème (18,5%). Au sujet des mariages, c'est le 4ème Arrondissement qui a la proportion la plus élevée (33,8%) ; s'en suivent le 2ème (23,0%) et le 6ème (16,9%). Quant aux décès, c'est égale-

ment le 4ème qui a la proportion la plus élevée (33,5%), suivi du 2ème (27,5%) et du 3ème (13,5%).

Trois agents ont été recrutés pour la saisie des différentes fiches de collecte par Note de Service N° 181/MEPDCI/SE/DG/INSEED/D SDS/2020 du 12 décembre 2020. La plupart des fiches ont été déjà saisies.

Actuellement le dispositif pilote est financé par l'Etat tchadien pour quatre mois. L'Equipe Technique pense à une extension et à la poursuite de la collecte à partir de 2021. Ce qui va conduire à

5ème mois : 1 au 31 mars 2021

6ème mois : 1 au 30 avril 2021.

Comme la plupart des taux à calculer sont annuels, on lancera la deuxième phase dans les 5 arrondissements de mars à décembre 2021 pour pouvoir les produire.

Par NOUBADIGNIM

RONELYAMBAYE

4. Coopération entre l'INSEED et le Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Dans le cadre du Plan Stratégique Pays (PSP) 2019-2023, le PAM Tchad s'est engagé dans la perspective de l'assistance basée sur les moyens d'existence et de l'autonomisation des populations à travers le renforcement des synergies avec les acteurs et autres opportunités présents dans le pays.

Pour mener à bien ses activités

dans le cadre de l'assistance aux populations tout en respectant la dignité de ce dernier, le PAM a sollicité l'appui de l'INSEED à travers un protocole annuel pour la réalisation des enquêtes de vulnérabilité et l'enregistrement Biométrique de ses bénéficiaires : populations déplacées, retournées et populations hôtes et locales dans les différentes zones d'intervention du PAM sur le terri-

toire Tchadien.

Cet accord avec le PAM rentre dans le partenariat étatique de renforcement des capacités dans la méthodologie de travail. Les cadres de l'INSEED ont bénéficié des transferts des compétences dans l'utilisation des outils de collecte (enregistrement biométrique et prise d'IRIS).

Par Ahmat Abderahim ABBO



ACTIVITES DES SERVICES STATISTIQUES SECTORIELS

1. Direction de la Statistique Agricole (DSA)

Situation de novembre 2020

Prévision de la production agricole 2020/2021

3.1 Rappel de la méthodologie de prévision

L'Enquête Agricole Permanente (EAP) 2020/2021, a couvert 18 provinces agricoles, 54 départements, 224 sous-préfectures et 3375 exploitants échantillons. La méthodologie appliquée est celle harmonisée dans l'espace du Comité Permanent Inter-Etat de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). C'est une enquête par sondage à deux degrés. Au premier degré sont tirés 675 villages échantillons et au second degré 3375 exploitants échantillons. La base de sondage utilisée est la liste des villages issus du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009.

Les différents paramètres de suivi de la campagne tels que les relevés pluviométriques, les imageries satellitaires (pluies, biomasse, etc.), les rapports des missions de suivi de la campagne ainsi que les séries historiques des

données de campagnes ont été mis à profit pour estimer la production prévisionnelle.

3.2 Rappel des objectifs de la Campagne agricole 2020 / 2021

Le Tchad à l'instar des autres du monde touché par la pandémie du COVID-19 a pris des mesures pour protéger sa population contre la propagation de ladite pandémie. Malheureusement, certaines de ces mesures ont entraîné un dysfonctionnement dans les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires et intrants agricoles, engendrant des hausses de prix de certaines denrées, etc.

Face à cette situation, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action d'Urgence pour contenir la pandémie de COVID-19 et limiter son impact. Le Ministère de l'Agriculture, tout en contribuant à l'élaboration du plan d'action global du Gouvernement, a insisté sur la spécificité du secteur agricole et le risque qui pèse sur le pays en cas d'une mauvaise production à la sortie de cette campagne agricole.

C'est dans ce contexte qu'il s'est fixé comme objectif de produire cette année environ 3 132 642 tonnes de céréales pour couvrir les besoins céréaliers de la population en 2021. Il est également prévu de produire 1 881 546 tonnes pour d'autres produits vivriers (arachide, sésame, manioc, taro, igname, etc.).

3.3 Évaluation de la production prévisionnelle céréalière 2020 / 2021 et comparaison à celle de 2018 / 2019 et à la moyenne des 5 dernières années (2015 à 2019) ;

La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2020/2021 est estimée à 2 901 683 tonnes. Elle est presque équivalente à celle de l'année dernière (-0,8%), mais enregistre une légère hausse de 3,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Toutes les spéculations ont enregistré des hausses à l'exception de la production du maïs qui est restée constante. Cette légère augmentation cache des disparités entre les provinces. Toutefois, ce niveau de production est en baisse de 7,4% de l'objectif fixé par le Ministère pour cette campagne (Cf. Tableau 3).

Tableau 3 : Variation de la production prévisionnelle céréalière (tonne)

	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Berbéré	Blé	Total
Prév 2020/2021	710 916	979 892	399 057	290 563	529 356	2 079	2 901 683
Objectif du MA	757 041	979 892	437 366	349 271	532 880	1 580	3 132 642
2019/2020	717 621	972 516	414 606	290 563	528 373	1 872	2 925 551
Moy 5 ans	690 442	946 564	408 458	262 968	488 041	1 598	2 798 071
Var Obj % Prev	-6,1%	-7,1%	-8,8%	-16,8%	-0,7%	31,6%	-7,4%
Var Prév % 2020	-0,9%	0,8%	-3,8%	0,0%	0,2%	11,1%	-0,8%
Var Prev % Moy	3,0%	3,5%	-2,3%	10,5%	8,5%	30,1%	3,7%

Source : DSA/ANADER



3.4 Évaluation de la production prévisionnelle des oléagineux et comparaison à celle de 2018/2019 et à la moyenne des 5 dernières années (2015 à 2019) ;

La production des oléagineux s'établit à 1 075 220 tonnes contre 1 090 922 tonnes en 2019, soit une légère baisse de 1,4%. Cette baisse s'explique

par les effets des inondations et du prolongement de la fin de saison sur le sésame et l'arachide.

Cependant, on note une augmentation de 5,7% par

rapport à la moyenne quinquennale. Comparée à l'objectif du Ministère, cette production est en baisse de 4,6%. (Cf. Tableau 4).

Tableau 4 : Variation de la production prévisionnelle des oléagineux

	Arachide	Sésame	Total
Prév 2020/2021	859 548	215 671	1 075 220
Objectif du MA	909 676	216 941	1 126 617
2019/2020	873 228	217 694	1 090 922
Moy 5 ans	845 730	171 036	1 016 766
Var Obj % Prev	- 5,5%	- 0,6%	- 4,6%
Var Prév % 2019	-1,6%	- 0,9%	- 1,4%
Var Prev % Moy 5 ans	1,6%	26,1%	5,7%

Source : DSA/ANADER

3.5 Évaluation de la production prévisionnelle des tubercules 2020/2021 et comparaison à celle de 2018/2019 et à la moyenne des 5 dernières années (2015 à 2019) ;

La production des racines et tubercules est estimée à 527 402 tonnes. Elle est en baisse de 2,2% par rapport à l'année dernière et de 5% par rapport à l'objectif fixé par le Minis-

tère. Comparée à la moyenne quinquennale, cette production enregistre une hausse de 3%. Cette augmentation est causée par la forte croissance de la production de

la patate douce et surtout du Taro qui commence à se reprendre dans toutes les provinces de la zone soudanienne (Tableau 5 ci-dessous).



Tableau 5 : Variation de la production prévisionnelle de tubercules (Tonne)

	Manioc	Patate douce	Taro	Total
Prév 2020/2021	285 095	214 855	27 453	527 402
Objectif du MA	318 884	210 494	25 200	554 578
2019/2020	296 976	217 324	25 136	539 436
Moy 5 ans	301 074	188 048	22 818	511 941
Var Obj % Prév	-11%	2%	9%	-5%
Var Prév % 2019	-4,0%	-1,1%	9,2%	-2,2%
Var Prév % Moy 5 ans	-5,3%	14,3%	20,3%	3,0%

Source : DSA/ANADER

HASSAN IZZO ABAKAR

REUNIONS, ATELIERS ET SEMINAIRES

1. Atelier de formation sur les logiciels SIG à l'attention des cadres de l'INSEED

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a pour mission principale d'assurer la collecte, le traitement, la compilation, l'analyse et la diffusion de toutes les données statistiques officielles concernant les activités économiques et sociales.

Dans le souci d'aider les cadres de l'INSEED et ceux des ministères sectoriels à se perfectionner

dans le domaine de la cartographie et de la présentation de tous les types de données spatiales et géographiques, la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales a organisé un atelier de formation des cadres de la Division des Etudes Démographiques et de la Cartographie en utilisation d'un SIG.

L'atelier s'est déroulé du 27 septembre au 03 octobre 2020 à Safaris Hôtel

de Douguia et a vu la participation des cadres de l'INSEED et des ministères sectoriels (15 participants).

La méthodologie de travail était basée essentiellement sur l'utilisation du logiciel ArcGIS. Toutefois, les notions sur MapInfo et le QGIS ont été aussi abordées.

**Par NOUBADIGNIM
RONELYAMBAYE**



DIVERS

1. Mise en place de la Commission Spéciale de Passation de Marché du RGPH-3

Le Directeur Général de Contrôle des Marchés Publics ALI MARDO DJABIR a procédé ce jour vendredi 13 novembre 2020 à l'installation officielle du Président de la Commission Spéciale de Passation des marchés du RGPH-3 M. SADIK ABDELKERIM BOKIT nommé par l'arrêté N°4556/PR/SGG/DGCM P/SRE/2020 du 14 septembre 2020, signé par le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement. Cette cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunions de l'INSEED en présence du DG de l'INSEED, Dr

BARADINE ZAKARIA MOURSAL, de la Coordonnatrice Adjointe du RGPH-3, Mme HALIME ALI ABBAS et des membres de l'équipe nommés par arrêté N°0152/PR/MEPDCI/SE/DGM/2020 du 27 octobre 2020, signé par le Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale.

Officiant la rencontre, le Directeur Général de Contrôle des Marchés Publics a invité le Président de ladite commission et son équipe au dynamisme. L'équipe doit travailler avec les textes régissant le code du marché public du pays et surtout en traitant avec fermeté les

dossiers qui leurs seront soumis pour appréciation.

Prenant la parole, le Directeur Général de l'INSEED, Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL s'est félicité de la nomination de l'équipe de la commission Spéciale de Passation des Marchés du RGPH-3. C'est un pas de plus dans la réalisation des activités du recensement. Pour la réussite des activités, il appelle la Commission Spéciale de Passation des Marchés du RGPH-3 à une franche collaboration. Tout en rappelant les tenants et les aboutissants du RGPH-3.

Atokaré Alexis

EQUIPE DE REDACTION

Le Directeur de publication :

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL

Le Rédacteur en chef :

SENOUSSI YOUSOUF HASSAN

MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

AHMAT ABDERAHIM ABBO

AHMAT SOULEYMANE HACHIM

ATOKARE Alexis

INSTITUTION

INSEED

INSEED

INSEED

BANDOUMAL OUAGADJIO

CHERIF OUSMANE ABDOULAYE

DOUZOUNET MALLAYE

FANGALMLA MARANDI

GAGUE Ngangtar

GOGNIN Gomdigué

HASSAN IZZO ABAKAR

MANTOBAYE MOUNDIGBAYE

NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE

RIRADJIM MADNODJI

INSEED

INSEED

DGSE/MEPDCI

INSEED

DSA/MPIEA

INSEED

DSA/MA

INSEED

INSEED

INSEED